

**Procès-verbal de dépouillement des élections des membres de la commission « contribution de vie étudiante et de campus » et des conseils du service commun de la Documentation, des bibliothèques interuniversitaires de la Sorbonne et Cujas, des bibliothèques Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, de documentation internationale contemporaine et de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

**Conseil d'administration du 3 juillet 2025**

**Étaient présents :**

**Collège A :**

Monsieur Rémi BAZILLIER – Libres ensemble  
Madame Sophie KRAUSZ – Libres ensemble **(en distanciel)**  
Monsieur Jean-Marie LE GALL – Savoirs et confiance partagés **(en distanciel)**  
Monsieur Éric MARQUER – PULS (Pour une Université Libre et Solidaire) **(en distanciel)**  
Madame Christine NEAU-LEDUC – Libres ensemble  
Monsieur Pierre SINGARAVÉLOU LEDUC – Libres ensemble  
Madame Isabelle SOMMIER – Savoirs et confiance partagés **(en distanciel)**

**Collège B :**

Madame Aurélie CARRARA – PULS (Pour une Université Libre et Solidaire) **(en distanciel)**  
Monsieur Sylvestre DUROUDIER – PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)  
Monsieur François (Francisco) FORONDA – Libres ensemble **(en distanciel)**  
Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI – Libres ensemble  
Madame Nadeera RAJAPAKSE – PULS (Pour une Université Libre et Solidaire) **(en distanciel)**  
Monsieur Paul RATEAU – PULS (Pour une Université Libre et Solidaire)

**Collège BIATPSS :**

Monsieur Mouloud BACHIR CHERIF – UNSA SNPTES A et I – SupRecherche  
Madame Valérie CHENIEUX – CGT FERC Sup Paris 1 **(en distanciel)**  
Monsieur Alain JARDEL – CGT FERC Sup Paris 1 **(en distanciel)**  
Madame Sonia M'HAMDI – UNSA SNPTES A et I – SupRecherche  
Madame Saliha NASRI – Les Personnels Indépendants pour l'université  
Monsieur Pierre-Marie OLIVIÉ – Redonner un sens au travail collectif, liste SGEN CFDT et non syndiqués

**Collège des usagers :**

Monsieur Adrien VILLENEUVE – Le Poing Levé, la liste des étudiant.e.s anticapitalistes ! Contre l'extrême droite, le génocide à Gaza, la précarité : organisons-nous !  
Madame Eloïse LEFEBVRE MILON – SAP1 : pour une fac écolo et solidaire, contre la précarité et l'extrême droite  
Monsieur Ariel REHAULT-IMBACH – Fédé Paris 1 : Associatif-ve-s et Indépendant-e-s  
Madame Léa SANMARTIN – Union des étudiants pour le progrès et la république (UEPR) **(en distanciel)**

### **Collège des personnalités extérieures :**

Monsieur Charles RUELLE – Directeur des revues, Humensis

Madame Blandine GENTHON – Directrice générale de CNRS Editions

### **Procurations :**

Monsieur Nicolas CANRY a donné procuration à Monsieur Jean-Marie LE GALL

Monsieur Raphaël CAPON a donné procuration à Madame Eloïse LEFEBVRE MILON puis à Madame Valérie CHENIEUX à partir de 15h58

Madame Daphné DREYSSÉ a donné procuration à Monsieur Paul RATEAU

Monsieur Rayan HARIGUI a donné procuration à Monsieur Ariel REHAULT-IMBACH

Madame Catherine LARROCHE a donné procuration à Madame Christine NEAU-LEDUC

Madame Marie-Christine LEBERT a donné procuration à Monsieur Pierre-Marie OLIVIÉ

Madame Béatrice LECOUTURIER a donné procuration à Monsieur Rémi BAZILLIER

Madame Eloïse LEFEBVRE MILON a donné procuration à Monsieur Éric MARQUER à partir de 15h24

Monsieur Éric LEJOINDRE a donné procuration à Monsieur François FORONDA

Monsieur Éric MIGEVANT a donné procuration à Madame Soraya MESSAÏ-BAHRI

Madame Fabienne PÉRALDI-LENEUF a donné procuration à Madame Sophie KRAUSZ

### **Membres de droit du conseil d'administration :**

Monsieur Philippe LEZER, agent comptable

### **Représentant du rectorat de Paris :**

Monsieur Benjamin MAGUILY

### **Invités :**

Monsieur Arnaud BOISSIÈRE, directeur général des services adjoint chargé du soutien à la recherche

Madame Laure CHRISTOPHE, directrice des Études et de la Vie étudiante

Madame Marine CROCE-MAISONNEUVE, responsable du service de coordination et pilotage opérationnels

Madame Lena GUERRIER, vice-présidente étudiante du conseil académique

Monsieur Jérôme POIRIÉ, directeur du cabinet de la présidence

Madame Romane ROCABOY, chargée de la coordination des instances et d'appui aux projets transverses

La réunion du conseil d'administration est présidée par madame Christine NEAU-LEDUC en sa qualité de Présidente de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

## **Élection du représentant étudiant à la commission de la recherche appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus »**

Conformément aux dispositions de l'article 58 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la commission « contribution de vie étudiante et de campus » est notamment composée de « quatre élus étudiants, à raison [...] d'un doctorant élu à la commission de la recherche. ».

### **Modalités du scrutin :**

Conformément aux dispositions générales précisées dans l'article 48 du règlement intérieur de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « par défaut, le mode de désignation des représentants des personnels et des usagers de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est une élection par les membres du conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. ».

### **Résultats :**

#### **Élection du représentant étudiant à la commission de la recherche appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus »**

<b>Représentant étudiant à la commission de la recherche appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus »</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Ludivine AUDEBERT	<b>29</b>
<hr/>	
<b>Nombre d'électeurs</b>	34
<b>Nombre d'émargements</b>	34
<b>Blancs</b>	5
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	29
<b>Candidature</b>	1

Est proclamée élue en qualité de représentant étudiant à la commission de la recherche appelé à siéger à la commission « contribution de vie étudiante et de campus » :

- Madame Ludivine AUDEBERT.

## **Élections des représentants appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que des statuts du service commun de la Documentation, et notamment leur article II-3, le conseil de la documentation comprend vingt membres dont six représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, ainsi que quatre représentants des étudiants.

### **Modalités du scrutin :**

Conformément à D. 714-35 du code de l'éducation, ainsi qu'à l'article II-4 des statuts du service commun de la Documentation, « les membres enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs et étudiants, sont désignés par leurs représentants respectifs au conseil d'administration. ».

Pour chacune des élections, les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés lors d'un scrutin plurinominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

### **Résultats :**

#### **Élections de six représentants enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation**

##### ***Élection par les collèges A et B du conseil d'administration***

<b>Représentants enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Laurie Aoustet	<b>15</b>
Monsieur Marco Renzo Dell'OMODARME	<b>14</b>
Madame Florence Deprest	1
Madame Sophie Hou	<b>13</b>
Monsieur Erwan Le Saout	<b>15</b>
Madame Irène Politis	2
Madame Lucia Rossi	<b>13</b>
Monsieur Pierre Singaravérou	<b>15</b>
Madame Patricia Vornetti	0
Madame Stéphanie Wackénier	0

<b>Nombre d'électeurs</b>	34
<b>Nombre d'émargements</b>	34
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	116
<b>Suffrages exprimés</b>	88
<b>Candidatures</b>	10

Sont proclamés élus en qualité de représentant enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation :

- Madame Laurie AOUSTET ;
- Monsieur Marco Renzo DELL'OMODARME ;
- Madame Sophie HOU ;
- Monsieur Erwan LE SAOUT ;
- Madame Lucia ROSSI ;
- Monsieur Pierre SINGARAVÉLOU.

### **Élections de quatre représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation**

#### ***Élection par le collège des usagers du conseil d'administration***

<b>Représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la documentation du service commun de la Documentation</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Monsieur Zakaria ABYAA	0
Monsieur Brahim-Ali AHMAT LAMINE	1
Madame Juliette DULION	3
Monsieur Tom FEVRE	3
Monsieur Yoo Hyun LEE	1

<b>Nombre d'électeurs</b>	3
<b>Nombre d'émargements</b>	3
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	4
<b>Suffrages exprimés</b>	8
<b>Candidatures</b>	5

Sont proclamés élus en qualité de représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de de la documentation du service commun de la Documentation :

- Monsieur Brahim-Ali AHMAT LAMINE ;
- Madame Juliette DULION ;
- Monsieur Tom FEVRE ;
- Monsieur Yoo Hyun LEE.

## **Élections des représentants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et notamment son article III-4, « le conseil de la bibliothèque comprend 24 membres [dont] huit représentants des enseignants-chercheurs, des enseignants ou des chercheurs, à raison de quatre par université contractante dont deux professeurs. ».

### **Modalités du scrutin :**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, et notamment son article III-5, les professeurs des universités sont « désignés par leurs représentants respectifs aux conseils d'administration des universités contractantes. ». Pour chacune des élections, les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés lors d'un scrutin plurinominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

### **Résultats :**

#### **Élections de deux représentants du collège A appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne**

##### ***Élection par le collège A du conseil d'administration***

<b>Représentants du collège A appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Sylvie JOYE	<b>8</b>
Monsieur Jean-Marie LE GALL	<b>8</b>

<b>Nombre d'électeurs</b>	8
<b>Nombre d'émargements</b>	8
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	16
<b>Candidatures</b>	2

Sont proclamés élus en qualité de représentants du collège A appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne :

- Madame Sylvie JOYE ;
- Monsieur Jean-Marie LE GALL.

## Élections de deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

### *Élection par les collèges A et B du conseil d'administration*

<b>Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Sophie HOU	<b>8</b>
Monsieur Jean-Marie LE GALL	7
Monsieur Paul RATEAU	<b>15</b>

<b>Nombre d'électeurs</b>	16
<b>Nombre d'émargements</b>	16
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	2
<b>Suffrages exprimés</b>	30
<b>Candidatures</b>	3

Sont proclamés élus en qualité de représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne :

- Madame Sophie HOU ;
- Monsieur Paul RATEAU.

## Élections de deux représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne

### *Élection par le collège des usagers du conseil d'administration*

<b>Représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Monsieur Zakaria ABYAA	0
Monsieur Brahim-Ali AHMAT LAMINE	0
Madame Marwa BENMEHREDJ	<b>2</b>
Monsieur Youssef CHLIH	0
Madame Juliette DULION	1
Monsieur Tom FEVRE	<b>3</b>
Madame Attafoua Priscille LATE	0

<b>Nombre d'électeurs</b>	3
<b>Nombre d'émargements</b>	3
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	6
<b>Candidatures</b>	7

Sont proclamés élus en qualité de représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne :

- Madame Marwa BENMEHREDJ ;
- Monsieur Tom FEVRE.

## Élections des représentants appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque interuniversitaire Cujas

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque Cujas, et notamment son article III-4, le conseil de la bibliothèque Cujas comprend notamment deux représentants des professeurs des universités, deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, ainsi que deux représentants des étudiants.

### **Modalités du scrutin :**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article III-5 de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque Cujas, les représentants des professeurs, des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, et des étudiants sont désignés par leurs représentants respectifs au conseil d'administration de l'université.

Pour chacune des élections, les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés lors d'un scrutin pluri-nominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

### **Résultats :**

#### **Élections de deux représentants du collège A appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Cujas**

##### ***Élection par le collège A du conseil d'administration***

<b>Représentants du collège A appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque interuniversitaire Cujas</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Monsieur Xavier DUPRÉ DE BOULOIS	<b>8</b>
Madame Anne ROUSSELET-PIMONT	<b>8</b>

<b>Nombre d'électeurs</b>	8
<b>Nombre d'émargements</b>	8
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	16
<b>Candidatures</b>	2

Sont proclamés élus en qualité de représentants du collège A appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Cujas :

- Monsieur Xavier DUPRÉ DE BOULOIS ;
- Madame Anne ROUSSELET-PIMONT.

## **Élections de deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Cujas**

### ***Élection par les collèges A et B du conseil d'administration***

<b>Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Cujas</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Daphné DREYSSÉ	<b>14</b>
Madame Marine RANOUIL	<b>10</b>
Madame Anne ROUSSELET-PIMONT	6

<b>Nombre d'électeurs</b>	16
<b>Nombre d'émargements</b>	16
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	2
<b>Suffrages exprimés</b>	30
<b>Candidatures</b>	3

Sont proclamés élus en qualité de représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Cujas :

- Madame Daphné DREYSSÉ ;
- Madame Marine RANOUIL.

## **Élections de deux représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Cujas**

### ***Élection par le collège des usagers du conseil d'administration***

<b>Représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Cujas</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Lynn ABOU ALI	0
Monsieur Zakaria ABYAA	0
Monsieur Brahim-Ali AHMAT LAMINE	0
Madame Marwa BENMEHREDJ	<b>2</b>
Madame Juliette DULION	1
Monsieur Tom FEVRE	<b>3</b>
Madame Attafoua Priscille LATÉ	0
Madame Théa OSCHINSKY	0
Madame WURRY Agathe	0

<b>Nombre d'électeurs</b>	3
<b>Nombre d'émargements</b>	3
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	6
<b>Candidatures</b>	9

Sont proclamés élus en qualité de représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque interuniversitaire Cujas :

- Madame Marwa BENMEHREDJ ;
- Monsieur Tom FEVRE.

## **Élections des représentants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Geneviève**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et notamment son article III-2, le conseil de la bibliothèque Sainte-Geneviève comprend notamment deux représentants du collège A, deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, ainsi qu'un représentant des étudiants et leurs suppléants.

### **Modalités du scrutin :**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article III-5 de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque Sainte-Geneviève, les représentants des professeurs, des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, et des étudiants et leurs suppléants sont désignés par leurs représentants respectifs au conseil d'administration de l'université.

Pour chacune des élections, les candidatures élues sont celles ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés lors d'un scrutin plurinominal à un tour, hors représentant des étudiants où le scrutin est uninominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

### **Résultats :**

#### **Élections de deux représentants du collège A appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque Sainte-Geneviève**

##### ***Élections de deux titulaires et deux suppléants par le collège A du conseil d'administration***

<b>Représentants du collège A appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque Sainte-Geneviève</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Sylvia GIOCANTI (titulaire) et Monsieur Éric MARQUER (suppléant)	<b>8</b>
Monsieur Pierre SINGARAVÉLOU (titulaire) et Madame Violane SEBILLOTTE (suppléante)	<b>4</b>

<b>Nombre d'électeurs</b>	8
<b>Nombre d'émargements</b>	8
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	4
<b>Suffrages exprimés</b>	12
<b>Candidatures</b>	2

Sont proclamés élus en qualité de représentants du collège A appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque Sainte-Geneviève :

- Madame Sylvia GIOCANTI (titulaire) et Monsieur Éric MARQUER (suppléant) ;
- Monsieur Pierre SINGARAVÉLOU (titulaire) et Madame Violane SEBILLOTTE (suppléante).

## Élections de deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Geneviève

### *Élections de deux titulaires et deux suppléants par les collèges A et B du conseil d'administration*

<b>Représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Geneviève</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Monsieur Sébastien DALMON (titulaire) et Madame Laurie Aoustet (suppléante)	<b>14</b>
Madame Sophie HOU (titulaire) et Madame Sophie CRAS (titulaire)	<b>11</b>

<b>Nombre d'électeurs</b>	16
<b>Nombre d'émargements</b>	16
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	7
<b>Suffrages exprimés</b>	25
<b>Candidatures</b>	2

Sont proclamés élus en qualité de représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Geneviève :

- Monsieur Sébastien DALMON (titulaire) et Madame Laurie Aoustet (suppléante) ;
- Madame Sophie HOU (titulaire) et Madame Sophie CRAS (titulaire).

## Élection d'un représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque Sainte-Geneviève

### *Élection d'un titulaire et un suppléant par le collège des usagers du conseil d'administration*

<b>Représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Geneviève</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Marwa BENMEHREDJ (titulaire) et Madame Attafoua Priscille LATÉ (suppléante)	<b>2</b>
Monsieur Norbert REGUILLON (titulaire) et Madame Anne-Lorraine JACQUINOT (suppléante)	<b>1</b>

<b>Nombre d'électeurs</b>	3
<b>Nombre d'émargements</b>	3
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	3
<b>Candidatures</b>	2

Est proclamé élu en qualité de représentant des étudiants appelés à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque Sainte-Geneviève :

- Madame Marwa BENMEHREDJ (titulaire) et Madame Attafoua Priscille LATÉ (suppléante).

## **Élections des représentants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Barbe**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque Sainte-Barbe, et notamment son article III-4, le conseil de la bibliothèque Sainte-Barbe est notamment composée d'un représentant des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs, ainsi que d'un représentant des étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### **Modalités du scrutin :**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article III-5 de la convention portant organisation et fonctionnement de la bibliothèque Sainte-Barbe, les représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et des étudiants sont désignés par leurs représentants respectifs au conseil d'administration de l'université. Pour chacune des élections, la candidature élue est celle ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés lors d'un scrutin uninominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

### **Résultats :**

#### **Élection d'un représentant des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelé à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Barbe**

##### ***Élection par les collèges A et B du conseil d'administration***

<b>Représentant des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelé à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Barbe</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Sophie HOU	1
Monsieur Jean-Paul LAURENT	<b>15</b>

<b>Nombre d'électeurs</b>	16
<b>Nombre d'émargements</b>	16
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	16
<b>Candidatures</b>	2

Est proclamé élu en qualité de représentant des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelé à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Barbe :

- Monsieur Jean-Paul LAURENT.

## Élection d'un représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de la bibliothèque Sainte-Barbe

### *Élection par le collège des usagers du conseil d'administration*

<b>Représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de la bibliothèque interuniversitaire Sainte-Barbe</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Monsieur Zakaria ABYAA	0
Monsieur Brahim-Ali AHMAT LAMINE	0
Madame Marwa BENMEHREDJ	1
Madame Juliette DULION	<b>2</b>
Madame Attafoua Priscille LATÉ	0

<b>Nombre d'électeurs</b>	3
<b>Nombre d'émargements</b>	3
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	3
<b>Candidatures</b>	5

Est proclamé élu en qualité de représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de gestion de la bibliothèque Sainte-Barbe :

- Madame Juliette DULION ;

## Élections des représentants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article 8 de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service inter-établissement de coopération documentaire dénommé : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, le conseil de la bibliothèque est notamment constitué de représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs et d'un représentant des étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et de leur suppléant.

### **Modalités du scrutin :**

Conformément aux dispositions de l'article D. 714-35 du code de l'éducation ainsi que de l'article 8 de la convention relative à l'organisation et au fonctionnement du service inter-établissement de coopération documentaire dénommé : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, les représentants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et leurs suppléants sont désignés par leurs représentants respectifs au conseil d'administration de l'université.

La candidature élue est celle ayant obtenu la majorité relative des suffrages exprimés lors d'un scrutin uninominal à un tour. En cas d'égalité, il est procédé à un nouveau vote.

### **Résultats :**

#### **Élection de deux représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine**

#### ***Élection d'un titulaire et d'un suppléant par les collèges A et B du conseil d'administration***

<b>Représentant des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelé à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Isabelle SOMMIER (titulaire) et Monsieur Fabien ARCHAMBAULT (titulaire)	15
Monsieur Jean-Marie LE GALL (titulaire) et Monsieur Sylvestre DUROUDIER (suppléant)	14

<b>Nombre d'électeurs</b>	16
<b>Nombre d'émargements</b>	16
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	3
<b>Suffrages exprimés</b>	29
<b>Candidatures</b>	2

Sont proclamés élus en qualité de représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et chercheurs appelés à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine :

- Madame Isabelle SOMMIER (titulaire) et Monsieur Fabien ARCHAMBAULT (titulaire).

**Élection d'un représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine**

***Élection d'un titulaire et d'un suppléant par le collège des usagers du conseil d'administration***

<b>Représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Marwa BENMEHREDJ (titulaire) et Madame Attafoua Priscille LATÉ (suppléante)	3

<b>Nombre d'électeurs</b>	3
<b>Nombre d'émargements</b>	3
<b>Blancs</b>	0
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	3
<b>Candidatures</b>	1

Sont proclamées élues en qualité de représentants des étudiants appelés à siéger au conseil de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine :

- Madame Marwa BENMEHREDJ (titulaire) et Madame Attafoua Priscille LATÉ (suppléante).

## **Élections des représentants appelés à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

Conformément aux dispositions de l'article R. 719-195 du code de l'éducation ainsi que de l'article 4 paragraphe 3 des statuts de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le conseil de gestion de la Fondation est notamment constitué d'un collège des représentants de l'établissement, composé d'un représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS), d'un représentant des usagers, et de quatre autres membres.

### **Modalités du scrutin :**

Conformément aux dispositions l'article R. 719-195 du code de l'éducation ainsi que de l'article 4 paragraphe 3 des statuts de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne, les membres du collège des représentants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne sont élus « à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés par le conseil d'administration de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. ».

### **Résultats :**

#### **Élection de quatre autres membres appelés à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

<b>Représentants des autres membres appelés à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Joëlle FARCHY	<b>20</b>
Monsieur Jean-Marc LEHU	<b>22</b>
Madame Anne LEVADE	<b>19</b>
Monsieur Francis PROST	<b>21</b>
<b>Nombre d'électeurs</b>	34
<b>Nombre d'émargements</b>	34
<b>Blancs</b>	12
<b>Abstentions</b>	6
<b>Suffrages exprimés</b>	82
<b>Candidatures</b>	4

Sont proclamés élus en qualité de représentants des autres membres appelés à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

- Madame Joëlle FARCHY ;
- Monsieur Jean-Marc LEHU ;
- Madame Anne LEVADE ;
- Monsieur Francis PROST.

**Élection d'un représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelé à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

<b>Représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelé à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Madame Adeline GUBLER	24

<b>Nombre d'électeurs</b>	34
<b>Nombre d'émargements</b>	34
<b>Blancs</b>	10
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	24
<b>Candidature</b>	1

Est proclamée élue en qualité de représentant des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques, pédagogiques, sociaux et de santé (BIATPSS) appelé à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

- Madame Adeline GUBLER.

**Élection d'un représentant des usagers appelé à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne**

<b>Représentant des étudiants appelé à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne</b>	
<b>Nom et prénom</b>	<b>Nombre de voix</b>
Monsieur Ulysse GUTMAN-FAURE	23

<b>Nombre d'électeurs</b>	34
<b>Nombre d'émargements</b>	34
<b>Blancs</b>	11
<b>Abstentions</b>	0
<b>Suffrages exprimés</b>	23
<b>Candidature</b>	1

Est proclamé élu en qualité de représentant des étudiants appelés à siéger au conseil de gestion de la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne :

- Monsieur Ulysse GUTMAN-FAURE.

La Présidente de l'université  
Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christine NEAU-LEDUC